



# Le Parisien

## Automobile : la police va mieux traquer les véhicules non assurés

Le Parisien 04 juin 2019, 10h57|MAJ : 04 juin 2019, 19h35



Les contrevenants s'exposent à une amende de 3750 euros. Le Parisien/Philippe Lavieille

***Grâce à un fichier, les forces de l'ordre peuvent, à la lecture de la plaque d'immatriculation, identifier les véhicules non assurés.***

En France, [700 000 automobilistes](#) prendraient le volant sans être assurés. Pour les repérer, le fichier des véhicules assurés, (FVA) annoncé par décret le 24 juillet, entre en vigueur ce mardi. Désormais, à la lecture de la plaque d'immatriculation, les forces de l'ordre pourront savoir si tel ou tel véhicule est assuré ou non. Les contrevenants s'exposent à une amende de 3 750 euros.

Par ailleurs, à terme, le centre de traitement des amendes de Rennes pourra vérifier si les automobilistes flashés par un radar automatique sont assurés. Dans le cas contraire, en plus de leur excès de vitesse, ils seront verbalisés pour le défaut d'assurance.

En 2018, 30 873 personnes ont été touchées en France par un accident impliquant un conducteur qui n'était pas couvert par une assurance. Ce chiffre est en augmentation de 12 % depuis 2013, selon le [rapport publié](#) en mars par le Fonds de garantie des assurances obligatoires de dommage (FGAO), l'organisme public qui prend en charge l'indemnisation des victimes d'automobilistes non-assurés.

Au total, ce fonds a versé 119 millions d'euros aux victimes de ces accidents. En revanche, les automobilistes non assurés s'exposent à devoir rembourser des sommes astronomiques aux victimes, en cas de blessures.

## Des contrôles d'abord à Paris

Dans 76 % des cas, les automobilistes qui circulent sans assurance sont des hommes qui, pour près de la moitié (46,2 %), ont moins de 30 ans et qui, pour 31 % d'entre eux, sont au chômage. Parmi ces non-assurés, deux autres catégories émergent : il y a les négligents mais aussi les délinquants qui cumulent les délits.

Le baromètre note que dans 26 % des cas, ces derniers roulaient sans permis, 18 % d'entre eux étaient en état d'ivresse et 1 % roulaient sous l'emprise de la drogue.

### Un phénomène qui s'aggrave

Le Parisien

**30 873**  
**PERSONNES**

victimes de conducteurs non assurés ou s'étant enfuis ont été prises en charge par le FGAO\* en 2018

**+12%**  
par rapport à 2013



\* Fonds de garantie pour les victimes d'accidents de circulation provoqués par des personnes non assurées ou non identifiées.

MONTANT D'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACCIDENTS EN 2018

**119 M€**

**+32%**  
par rapport à 2013

**100 M€**

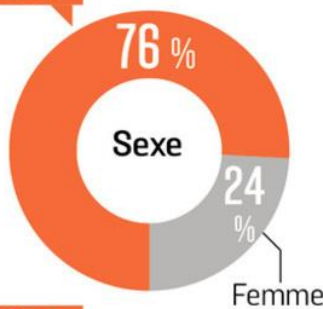
Dommages corporels

**19 M€**

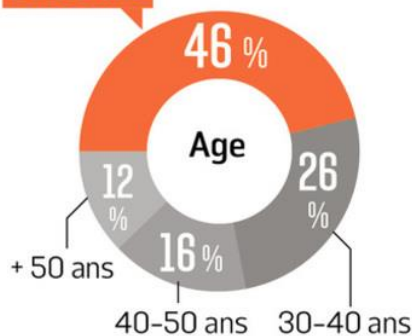
Dommages matériels

PROFIL DES CONDUCTEURS NON ASSURÉS RESPONSABLES D'ACCIDENTS

Homme



18-30 ans



Le Parisien/Infographie

Dans un premier temps, les forces de l'ordre vont, selon RTL, débiter les contrôles à Paris et en région parisienne avant de s'étendre progressivement à tout le territoire.